

## Compte rendu du conseil municipal du 10 décembre 2014 à 18 H 30

Présents : Ribière JF, Donzé P, Dard D, Gousset C, Gaussin C, Baraffe JP, Goska G, Doumer S, Bion A

Excusés : Bari P, Lemazo K, Lombardet C, Ropp M, Saint Dizier-Noël C, Carisey N.

Procurations : Lombardet C à Goska G, Lemazo K à Gaussin C.

Secrétaire de séance : Bion Arlette à l'unanimité.

### 1 Assiette et destination des coupes de bois 2015.

Programmation des coupes à mettre à la vente prévue par l'aménagement forestier.

Après exposé les programmes de parcelles et du choix des mises à la vente par G Guichard, agent patrimonial de l'ONF et de C. Gaussin, maire, le conseil municipal a validé ces propositions par **un vote à l'unanimité. 11 voix pour**

### 2 Décision modificative N° 5 budget municipal

#### FONCTIONNEMENT

D6218/012 – autre personnel extérieur : +14 000.00 €

R7022/70-coupes de bois +14 000.00 €

#### INVESTISSEMENT

D020/020 - dépenses imprévues :-1 100.00 €

Diminution sur crédits ouverts :- 1 100.00 €

2051/20-Concessions, droits similaires : + 1 100.00 €

Augmentation sur crédits ouverts : +1 100.00

**Vote à l'unanimité**

### Décision modificative N° 2 budget eau

#### FONCTIONNEMENT

D6376/011 autres impôts et taxes : +3 000.00 €

D66111 /66- intérêts : + 710.00 €

**Augmentation sur crédits ouverts : + 3 170.00 €**

D6215/012- personnel rattaché : - 3 170.00 €

Diminution sur crédits ouverts : -3 170.00 €

**Vote à l'unanimité**

### 3 Rapport d'activités de la CCPH-OM

Présentation du rapport d'activités de la CCPH 2013 par le maire.

Dans le cadre de la section, environnement –déchets, tous déchets confondus, 11 479,73 tonnes ont été collectées en 2013 soit 558,24 kg/habitant en 2013 et 574,91 kg/habitant en 2012. Cela représente une baisse de 370,30 tonnes sur l'année 2013. 4 216,64 tonnes de déchets ménagers ont été collectés soit 205,05kg/habitant ce qui représente une baisse de 1,06 % des tonnages par rapport à l'année précédente. C'est 1,72kg/habitant. Les résultats du test de 6 mois seront connus au début de l'année prochaine et nous connaissons exactement le coût de la levée et du traitement de nos déchets et donc ce qu'il en coûtera au niveau de chaque foyer,

Le conseil municipal a pris connaissance de ce rapport. Validé à l'unanimité.

### 4 Admission en non-valeur

Le maire communique deux dossiers de demande d'admission en non-valeur transmis par la trésorerie pour des créances :

Le conseil municipal décide sur information du maire de prendre contact avec la personne concernée pour le paiement de sa dette.

Et pour le second la dette est en cours de règlement.

**5 Vente de terrain** à la commune d'Héricourt pour le périmètre de protection immédiate de ses sources situées sur le territoire de Saulnot soit une surface totale de 18.86 ares.

**Vote à l'unanimité pour la vente au prix de l'estimation des domaines.**

## **6 Désignation d'un assistant de prévention ( ex A.C.M.O.) pour le S.I.V.U.**

Le maire expose à l'assemblée que le S.I.V.U de la Roselière a désigné M.BRICE Philippe assistant de prévention. Cet agent communal est donc mis à disposition par la commune pour les missions d'assistant de **prévention**. Cette disposition nécessite la saisine de la CAP et d'une convention de mise à disposition. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise le maire, ou l'un des adjoints, à signer tout document relatif à cette mise à disposition.

**Vote à l'unanimité.**

## **7 Gestion cimetièrre : version abonnement avec Berger Levrault**

M. le maire présente le devis du 10/06/2014 établi par Berger Levrault pour la gestion du cimetière intercommunal, dont le montant s'élève à 877.50 euros HT pour la constitution des données cartographiques et à 10.40 euros HT par mois pour le contrat module graphique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire, ou l'un de ses adjoints à signer les documents nécessaires à la gestion. Les frais seront à répartir entre les communes de Chavanne, Saulnot et Villers sur Saulnot selon le pourcentage respectif de 20, 69, et 11.

**Vote à l'unanimité.**

## **8 Demande de diagnostic pour vidéo surveillance à la gendarmerie nationale**

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du maire décide de solliciter la gendarmerie nationale pour établir un diagnostic sécurité dans l'objectif d'installer des dispositifs de vidéo surveillance.

Le conseil municipal autorise le maire ou les adjoints à signer toutes les pièces ou documentation relatives à ce projet. Le choix de leur emplacement sera fait ultérieurement.

**Vote 10 voix pour 1 abstention (A. BION)**

## **9 Demande de subventions**

Relance tranche conditionnelle 2 d'assainissement (296 672 € H.T.), les subventions maximum sont sollicitées : 50 % pour l'État et de 30 % pour l'agence de l'eau.

**Vote à l'unanimité.**

## **10 Le droit de préemption urbain n'a pas été exercé sur les ventes immobilières suivantes :**

ZC 30 à Malval, 270 B 496, B 553, B 555, B 558 à Gonvillars et ZD 133 à Saulnot.

## **11 Questions diverses**

Après l'exposition par M. le maire de la demande de prise en charge du pot de l'amitié du téléthon ; offert à tous les participants au bon déroulement du téléthon à Saulnot. Le conseil municipal a  **voté à l'unanimité**  favorablement pour 2014.

D'autre part le conseil municipal a décidé d'accorder à l'A.F.M. téléthon une subvention de 100 euros.

## **Délibération pour solliciter les parlementaires pour l'agencement de la nouvelle mairie, ameublement, informatique, bureautique, vidéo projecteur.**

Demande d'une subvention de 50 % selon le prévisionnel suivant :

Ameublement 26 000 € H.T Informatique 6 000 € H.T pour un total de 32 000 € soit 16 000€ d'aide.

**Vote à l'unanimité**

## **11 Informations diverses**

L'arrêté préfectoral concernant le périmètre de protection rapprochée du captage de la Coupote n'a pas tenu compte de notre souhait qui consistait à le limiter à la ligne de crête au nord, M. le maire a contacté la sous-préfecture afin d'en connaître les motifs.

Information concernant le PPA (Plan de protection de l'atmosphère).

Fin de la séance du conseil municipal à 21 h 28

Saulnot, le 15 décembre 2014. C. GAUSSIN, maire.

